



Économie, emploi, formation

RÉFÉRENTES → INÈS BAUDRY, INGRID CARINI



CONSTATS

Le Grand Genève présente une forte concentration des emplois en son centre (70%) tandis que les habitants se logent en périphérie, où l'on trouve des logements plus abordables et/ou plus spacieux. Comme toute métropole, la métropole genevoise vit donc au rythme des déplacements domicile-travail.

Face à cette reconfiguration du tissu des métropoles, les anciens modèles du développement économique ne tiennent plus. Si la **base productive privée** (capable de générer de la richesse en produisant biens et services) est toujours prise en compte comme **moteur économique des territoires**, on y ajoute désormais **l'économie présenteielle**. Pour faire simple, un territoire peut créer de la valeur ajoutée grâce à ses productions, mais aussi grâce aux revenus des gens qui l'habitent et consomment des prestations de services sur place tout en travaillant ailleurs. C'est le cas des communes de périphérie dans les métropoles. **Le défi réside dans l'équilibrage du tissu économique local sur ces deux moteurs**, pour assurer la résilience et la cohésion de la métropole face aux crises.

Dans le cas du Grand Genève, ce défi est encore plus complexe qu'ailleurs car **les effets de la frontière franco-suisse viennent s'ajouter à ceux de la métropolisation**. Par exemple :

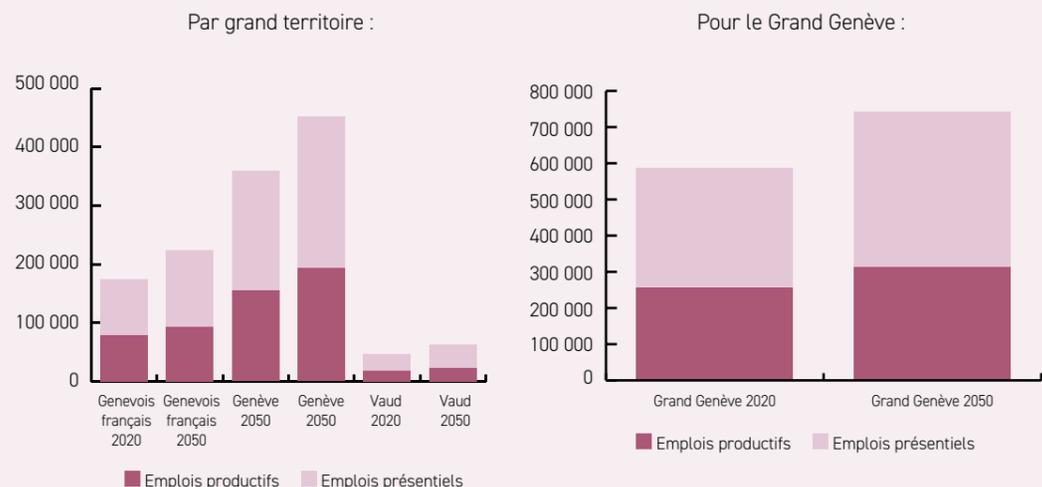
- ☛ la concentration des emplois à Genève est accentuée par les **disparités des conditions fiscales et sociales** pour les entreprises de chaque côté de la frontière ;
- ☛ le départ des classes moyennes vers la périphérie est exacerbé par une plus grande disponibilité de logements côté français et un coût de la vie moins élevé ;
- ☛ la frontière accentue la **pénurie de main d'œuvre** pour les secteurs d'activité qui ne parviennent pas à recruter suffisamment (santé, bâtiment, commerce de détail, emplois publics) ;
- ☛ la partie française de la métropole souffre de l'aspiration de la main d'œuvre par les territoires suisses ;
- ☛ les pouvoirs publics ne parviennent pas à assurer une bonne répartition des activités productives sur le territoire, avec une concentration dans la partie suisse et une **érosion générale de l'activité productive** ;
- ☛ les **inégalités transfrontalières masquent les inégalités socio-économiques** présentes au sein de chacun des territoires de la métropole.

Sans action de la part des pouvoirs publics, le marché ne s'autorégule pas vers un développement économique équilibré sur le territoire. En effet, le **foncier économique** est soumis à une concurrence rude entre les acteurs. A l'échelle locale, la rentabilité des opérations immobilières repose sur l'implantation de logements, de commerces et de bureaux, ce qui laisse rarement place à de l'immobilier artisanal ou industriel. A l'échelle de la métropole, la frontière franco-suisse impose une concurrence sur les prix (en faveur de la France) et sur les salaires (en faveur de la Suisse). Les acteurs économiques sont donc forcés de **gérer une concurrence locale, classique en situation de métropolisation, et une concurrence transfrontalière**.

Enfin, **la coopération sur le plan économique est réelle entre acteurs privés** implantés en Suisse et en région Auvergne Rhône-Alpes (commerce extérieur et d'investissements directs, dans des domaines porteurs tels que le numérique, les sciences de la vie ou la formation professionnelle). Localement, elle reste limitée par les différences de fiscalité, de protection sociale, ainsi que de politique et culture économique de part et d'autre de la frontière. Néanmoins, là où les acteurs publics français se montrent plutôt interventionnistes, l'approche suisse est, elle, résolument libérale. Certains acteurs privés et universitaires portent une **coopération économique transfrontalière selon les opportunités**, comme le démontrent la quarantaine de projets Interreg menées entre 2014 et 2020 (innovation, R&D, tourisme, services de proximité, etc.). De même, des coopérations sont en place pour accompagner les entreprises dans leur développement transfrontalier et amplifier les initiatives privées, comme les Tables rondes du Grand Genève, le soutien à la bilocalisation ou l'organisation de forums d'affaires. Toutefois, malgré l'existence d'une commission économie au sein du CRFG, les réflexions communes ne suffisent pas à **enclencher une coopération institutionnelle à même de pallier ces inégalités et déséquilibres**.

CHIFFRES CLÉ

Répartition des emplois productifs et présentiels – état 2020 et projections 2050



Emploi frontalier :

- Frontaliers actifs à Genève : 108'750 (juin 2023), soit env. 31 %. [Office cantonal de la statistique \(ge.ch\)](http://officecantonalde.la.statistique.ge.ch)
- Frontaliers actifs dans le district de Nyon : 9 177 (2022), soit env. 17 %. [Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien \(ne.ch\)](http://observatoirestatistique.transfrontalier.de.l'arc.jurassien.ne.ch)

L'objectif de la table ronde était de réfléchir à de nouveaux outils transfrontaliers ou partagés pour développer un écosystème économique favorisant des dynamiques plus équilibrées de part et d'autre de la frontière.

Les constats sont partagés autour de la table.

Des compléments sont apportés.

Pour être constructifs, il est important de **montrer en quoi et comment l'économie peut être source d'épanouissement pour la population**, et pas uniquement une source de nuisances, constructions et de problèmes. Il s'agit plutôt de **prendre acte de la dynamique en cours, réinventer l'économie au regard des enjeux des transitions**, et se concentrer sur le durable, le circulaire et le changement des modes de production.

Le sujet de l'économie circulaire est porteur pour donner du sens, d'autant plus à l'échelle transfrontalière, car il pose la question de l'identité et la solidarité, on est tenus d'y réfléchir ensemble. La reconversion professionnelle devrait elle aussi être pensée en transfrontalier, comme économie circulaire de l'humain.

Comment arrive-t-on à améliorer les formations adaptées à nos territoires ? Comment fidélise-t-on les enfants

du territoire qui ont envie de développer de l'économie ici ? Comment collabore-t-on sur des accompagnements au développement économique plutôt que sur le développement économique en tant que tel ? Comment encourage-t-on les échanges entre les acteurs du monde économique ?

Les points de vigilance et les défis suivant sont mis en évidence :

- garder de l'économie industrielle et artisanale sur l'ensemble du Grand Genève**, pour trouver l'équilibre entre emploi, habitat et mobilité et ne pas accentuer la dépendance à Genève pour faire vivre nos familles.
- mieux prendre en compte la logique économique dans la planification territoriale**, même s'il n'est pas facile de discuter avec les acteurs économiques, notamment parce que l'économie a des délais plus courts que ceux de l'aménagement.
- bénéficier d'expérimentations**, à défaut de pouvoir agir sur des conditions cadres sur lesquelles nous n'avons pas la main.



EXEMPLES CONCRETS

1. Plusieurs secteurs font face à une forte pénurie de main d'œuvre. C'est le cas des branches dans lesquelles les conditions de travail sont les plus difficiles, comme l'hôtellerie-restauration, le commerce de détail, les transports, le BTP ou encore la santé (traité dans la table ronde sur le sujet). Avec le vieillissement attendu de la population, cette tendance s'accroît et s'étend à la main d'œuvre qualifiée. Côté français, cette pénurie est exacerbée par le différentiel salarial avec la Suisse.

2. Tous les territoires disposent d'outils de portage du foncier économique et de stratégies spatialisées pour l'implantation d'activités économiques. Ces outils ne sont pas mis en commun et sont plus ou moins interventionnistes.

3. Des enjeux communs dans les domaines économiques porteurs pour la transition écologique ont été mis en évidence dans plusieurs études transfrontalières. Ils répondent aux objectifs de la Charte du Grand Genève en transition. Bien que représentant une part mineure de la valeur ajoutée du territoire, ces sujets constituent un socle intéressant pour expérimenter des actions pertinentes pour réaliser nos objectifs communs. Il s'agit de l'économie circulaire (cf. Pact' Matière) ; de la production et de la transformation agricoles locales au-delà la filière laitière (cf. Stratégie agricole d'agglomération) ; du soutien au commerce de proximité face au commerce en ligne (cf. étude habitudes de consommation).

TERRITOIRE	STRATÉGIE ÉCONOMIQUE TERRITORIALISÉE	GESTION DU FONCIER ÉCONOMIQUE
Vaud	Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités (SRGZA).	Partenariat public-privé au cas par cas. Droit de superficie.
Genevois français	Schéma métropolitain d'accueil des entreprises. Documents d'urbanisme (SCOT, PLU).	Etablissement publics fonciers (EPF). Bail emphytéotique, bail à construction.
Genève	Stratégie économique 2030. Documents d'urbanisme.	Fondation pour les terrains industriels (FTI).
Grand Genève	Localisation des principales zones d'activités dans le projet d'agglomération.	-



COOPÉRATIONS TRANSFRONTALIÈRES EN TERMES D'ÉCONOMIE ET FORMATION

1. La **Cité des Métiers du Grand Genève** a été créée en 2008 par l'Office cantonal de la formation professionnelle et continue. Grâce aux centres associés français d'Annemasse, Bonneville et du Pays Bellegardien, elle agit comme service public franco-genevois.



2. Les élus du Grand Genève se sont mobilisés dès le début des travaux sur la loi fédérale Swissness en 2013. Grâce à leur travail, **les denrées alimentaires produites dans la zone franche autour de Genève ont pu conserver leur label Suisse**. La loi est en vigueur depuis 2017.



3. Une quarantaine de **projets Interreg portant des initiatives de coopération transfrontalière économique** ont été menés entre 2014 et 2020. Ils associent des acteurs privés et universitaires locaux, notamment sur l'innovation, les services de proximité, le tourisme et la R&D.



LEVIERS D'ACTION retenus à l'issue de la table ronde du 30.11.23

1. CRÉER UNE OFFRE DE FORMATION LOCALE, ADAPTÉE AUX BESOINS DU TERRITOIRE ET RENFORCER L'EMPLOYABILITÉ

Renforcer les coopérations transfrontalières pour anticiper l'évolution des besoins du marché du travail, renforcer les filières de formations dans les métiers en tension, en travaillant entre autres avec les professionnels concernés.

Exemple : Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences des ports de Strasbourg et de Kehl

2. METTRE EN RELATION LES ACTEURS LOCAUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, LEUR DONNANT AINSI UN AVANTAGE COMPÉTITIF ET PARTICIPANT À CRÉER UNE IDENTITÉ PLUS FORTE DU TERRITOIRE

3. MENER UNE STRATÉGIE POUR LE FONCIER ÉCONOMIQUE À L'ÉCHELLE DU GRAND GÈNEVE

Dans un premier temps, créer un espace de réflexion politique commune sur la localisation du foncier économique. Les décisions communes sont ensuite traduites dans chacune des stratégies locales (SCOT, SRGZA, document d'urbanisme Canton de Genève) et dans le projet d'agglomération.

La coopération transfrontalière sur le foncier économique doit se concentrer en priorité sur les filières qui ont besoin de beaucoup de surface au sol, comme le BTP par exemple.

Ensuite, organiser les modalités de coopération entre les entreprises publiques capables de porter le foncier économique (EPF, FTI). Il faut réfléchir à des mécanismes de cofinancements transfrontaliers pour le foncier économique.



SUITES À DONNER

Les propositions ci-dessous devront être traitées selon des modalités différenciées, tenant compte des compétences et travaux déjà engagés au niveau transfrontalier.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS EN TENSION ET DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE FORMATIONS CIBLÉES SUR LES BESOINS DES ENTREPRISES DU BASSIN DE VIE TRANSFRONTALIER (SANTÉ, PLASTURGIE, BTP, TRANSITIONS, ETC.)

En matière de formation, diverses initiatives existent déjà. Afin de donner à voir ces collaborations, un recensement préalable pourrait être conduit puis présenté auprès des instances politiques du Grand Genève.

ACTIONS	HORIZON	BUDGET	PILOTES / CO-PILOTES	ACTEURS À ASSOCIER	RÔLE GLCT (PROPOSITION)
Soutenir les initiatives de formation professionnelle portées par des entreprises du territoire.	Court terme	€	EPCI Région de Nyon Canton de Genève (DEE)	Agences de développement économique (F) ; FER ; associations d'entreprises ; association patronales	Relai
Mettre en place des formations transfrontalières :	Horizon global à long terme	€	Canton de Genève (DEE/DIP) Canton de Vaud (DEF) Région AuRA Préfecture de région AuRA	Chambres de commerce ; organismes de formation ; industriels	Relai
1. Identifier les besoins en matière de formation transfrontalière (initiale et continue)	Court terme	€			
2. Faciliter les parcours de formation transfrontaliers	Moyen terme	€			
3. Lister puis lever les obstacles administratifs, juridiques et financiers	Moyen terme	€			
4. Créer les formations transfrontalières identifiées	Long terme	€			
Renforcer l'accompagnement à la reconversion professionnelle dans les filières en tension, comme levier de fidélisation des ressources humaines du territoire	Moyen terme	€	Cité des Métiers du Grand Genève	Agences pour l'emploi ; associations patronales ; syndicats	Relai
Mener des campagnes de sensibilisation pour rendre attractifs les métiers en tension ou en devenir sur le territoire	Court terme	€	Cité des Métiers du Grand Genève	Chambres de commerce ; organismes de formation ; agences pour l'emploi	Relai

FAIRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE UN ÉLÉMENT CLÉ DE L'IDENTITÉ DU GRAND GENÈVE

Les propositions en matière d'économie circulaire sont intégrées et affinées dans le cadre de l'élaboration en cours du Pact'Matière.

OBJECTIF	HORIZON	BUDGET	PILOTES / CO-PILOTES	ACTEURS À ASSOCIER	ACTIONS GLCT (PROPOSITION)
Mettre en œuvre le Pact'Matière, notamment les 10 premières actions	Court terme	€ €	GLCT Grand Genève	DEE / SAEF PMGF	Plan d'actions PACTE fonction territoriale Produire et consommer Pact'Matière
Définir une stratégie de communication pour faire connaître le Pact'Matière et garantir son appropriation par les acteurs économiques	Court terme	€	GLCT Grand Genève	Chambres de commerce ; organismes de formation ; industriels	Plan d'actions PACTE fonction territoriale Produire et consommer Pact'Matière

COORDONNER LES POLITIQUES SPATIALES VISANT À MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES SUR LE TERRITOIRE

Relevant essentiellement du domaine spatial, les propositions ci-dessous seront évaluées en vue de leur intégration dans le programme de travail de l'équipe technique du Grand Genève, à partir de 2025.

Mettre en place un schéma d'aménagement économique / une planification territoriale du foncier économique pour les filières consommatrices d'espace	Court terme	€	GLCT	Membres et EPCI	Programme de travail 24-25 – Nouveau
Mener des campagnes de sensibilisation pour rendre attractifs les métiers en tension ou en devenir sur le territoire	Moyen terme	€	GLCT dans un premier temps	EPF01 ; EPF74 ; FTI ; SVL	Programme de travail 24-25 – Nouveau